

DÉLIBÉRATION N°27/2022
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 27 septembre 2022

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 49

*s'est réuni à Epinal
en l'an deux mille vingt deux
le mardi 11 octobre*

Nombre de présents : 26

à 18h

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Mr Dominique ANDRES

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique
BERBÉ Christian
CALIN Thierry
GAILLOT Thierry
GARION Eric
GOTZHOFFER Raymond
HENRY Denis Pierre Gilles

HUGUENY Jean-Claude
HUIN Denis
HURAUX Gilles
HUSSON Claude
JACQUOT Laurent
JALLAIS Jacques
LARCHER Philippe

MARCHAL Raymond
PAGELOT Dominique
PERRIN Jean-Pierre
RICHARD Michelle
ROBICHON Joël
ROBIN Patrice
SPERANDIO Perrine

THIERY François
VALANCE Jacques
VASSILIEFF Bernard
VIAL Denis
VIRTEL Gérard

Sont excusés :

ARNOULD Joël
BOULANGEOT André
CASADEVALL Patrick

CLEMENT Marie-Josèphe
GUILLOT Jean-François
ROMARY Benoît

VILLAUME Patrick
VILLEMIN Yannick

ZANCHETTA Patrick

Sont absents :

BASTIEN Denis
COLIN Gérard
COLLIN Dominique
DEMURGER Igor

GIRON Philippe
JACQUEMIN Jean-François
LAFROGNE Philippe
LE ROUX Yves

MENGEL Yveline
MICHEL Daniel
MILLOT Nicolas
RENAUD Jean-Jacques

ROPP Jean-Louis
ROUDOT Gérard
THOMAS Jérôme
TOUSSAINT Michel

OBJET : Demandes d'adhésions

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président indique que plusieurs collectivités ont sollicité, par délibération, leur adhésion au SDANC :

- Gérardmer,
- Syndicat des Eaux de Froidefontaine : Longchamp sous Chatenois, et Darney aux Chênes (*régularisation de la délibération n°18/2022 prise en juin 2022 validant l'adhésion de la commune de Longchamp sous Chatenois*).

**Le comité syndical,
après en avoir délibéré à l'unanimité**

DECIDE

d'accepter ces demandes d'adhésions.



Eric GARION

ERIC GARION
2022.10.13 11:37:55 +0200
Ref:20221013_112802_1-1-0
Signature numérique
le Président

DÉLIBÉRATION N°28/2022
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 27 septembre 2022

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 49

*s'est réuni à Epinal
en l'an deux mille vingt deux
le mardi 11 octobre
à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Mr Dominique ANDRES

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	THIERY François
BERBÉ Christian	HUIN Denis	PAGELOT Dominique	VALANCE Jacques
CALIN Thierry	HURAUX Gilles	PERRIN Jean-Pierre	VASSILIEFF Bernard
GAILLOT Thierry	HUSSON Claude	RICHARD Michelle	VIAL Denis
GARION Eric	JACQUOT Laurent	ROBICHON Joël	VIRTEL Gérard
GOTZHOFFER Raymond	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
HENRY Denis Pierre Gilles	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	

Sont excusés :

ARNOULD Joël	CLEMENT Marie-Josèphe	VILLAUME Patrick	ZANCHETTA Patrick
BOULANGEOT André	GUILLOT Jean-François	VILLEMIN Yannick	
CASADEVALL Patrick	ROMARY Benoit		

Sont absents :

BASTIEN Denis	GIRON Philippe	MENGEL Yveline	ROPP Jean-Louis
COLIN Gérard	JACQUEMIN Jean-François	MICHEL Daniel	ROUDOT Gérard
COLLIN Dominique	LAFROGNE Philippe	MILLOT Nicolas	THOMAS Jérôme
DEMURGER Igor	LE ROUX Yves	RENAUD Jean-Jacques	TOUSSAINT Michel

OBJET : Demandes d'adhésions à la compétence à la carte n°1 « Réhabilitation »

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle que la compétence « Réhabilitation » du SDANC est une compétence à la carte : les collectivités adhérentes au SDANC pour la compétence obligatoire contrôle doivent solliciter leur adhésion à cette compétence facultative si elles souhaitent bénéficier de ce service.

Monsieur le Président indique que plusieurs communes ont sollicité, par délibération, leur adhésion à cette compétence :

- Attigny,
- Gérardmer,
- Dommartin les Remiremont,
- Tilleux.

**Le comité syndical,
après en avoir délibéré à l'unanimité :**

DECIDE

d'accepter ces demandes d'adhésions à la compétence à carte n°1 « Réhabilitation ».



Eric GARION

ERIC GARION
2022.10.13 11:37:57 +0200
Ref:20221013_113002_1-1-O
Signature numérique
le Président

DÉLIBÉRATION N°29/2022
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 27 septembre 2022

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 49

*s'est réuni à Epinal
en l'an deux mille vingt deux
le mardi 11 octobre
à 18H*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Mr Dominique ANDRES

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	THIERY François
BERBÉ Christian	HUIN Denis	PAGELOT Dominique	VALANCE Jacques
CALIN Thierry	HURAUX Gilles	PERRIN Jean-Pierre	VASSILIEFF Bernard
GAILLOT Thierry	HUSSON Claude	RICHARD Michelle	VIAL Denis
GARION Eric	JACQUOT Laurent	ROBICHON Joël	VIRTEL Gérard
GOTZHOFFER Raymond	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
HENRY Denis Pierre Gilles	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	

Sont excusés :

ARNOULD Joël	CLEMENT Marie-Josèphe	VILLAUME Patrick	ZANCHETTA Patrick
BOULANGEOT André	GUILLOT Jean-François	VILLEMIN Yannick	
CASADEVALL Patrick	ROMARY Benoit		

Sont absents :

BASTIEN Denis	GIRON Philippe	MENGEL Yveline	ROPP Jean-Louis
COLIN Gérard	JACQUEMIN Jean-François	MICHEL Daniel	ROUDOT Gérard
COLLIN Dominique	LAFROGNE Philippe	MILLOT Nicolas	THOMAS Jérôme
DEMURGER Igor	LE ROUX Yves	RENAUD Jean-Jacques	TOUSSAINT Michel

OBJET : Demandes d'adhésions à la compétence à la carte n°2 « Entretien »

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président rappelle que la compétence « Entretien » du SDANC est une compétence à la carte : les collectivités adhérentes au SDANC pour la compétence obligatoire contrôle doivent solliciter leur adhésion à cette compétence facultative si elles souhaitent bénéficier de ce service.

Monsieur le Président indique que plusieurs collectivités ont sollicité, par délibération, leur adhésion à cette compétence :

- Attigny,
- Gérardmer,
- Dommartin les Remiremont,
- Frain.

**Le comité syndical,
après en avoir délibéré à l'unanimité :**

DECIDE

d'accepter ces demandes d'adhésions à la compétence à carte n°2 « Entretien ».



Eric GARION

ERIC GARION
2022.10.13 11:37:59 +0200
Ref:20221013_113009_1-1-0
Signature numérique
le Président

DÉLIBÉRATION N°30/2022
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 27 septembre 2022

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 49

*s'est réuni à Epinal
en l'an deux mille vingt deux
le mardi 11 octobre
à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Mr Dominique ANDRES

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	THIERY François
BERBÉ Christian	HUIN Denis	PAGELOT Dominique	VALANCE Jacques
CALIN Thierry	HURAUX Gilles	PERRIN Jean-Pierre	VASSILIEFF Bernard
GAILLOT Thierry	HUSSON Claude	RICHARD Michelle	VIAL Denis
GARION Eric	JACQUOT Laurent	ROBICHON Joël	VIRTEL Gérard
GOTZHOFFER Raymond	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
HENRY Denis Pierre Gilles	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	

Sont excusés :

ARNOULD Joël	CLEMENT Marie-Josèphe	VILLAUME Patrick	ZANCHETTA Patrick
BOULANGEOT André	GUILLOT Jean-François	VILLEMIN Yannick	
CASADEVALL Patrick	ROMARY Benoit		

Sont absents :

BASTIEN Denis	GIRON Philippe	MENGEL Yveline	ROPP Jean-Louis
COLIN Gérard	JACQUEMIN Jean-François	MICHEL Daniel	ROUDOT Gérard
COLLIN Dominique	LAFROGNE Philippe	MILLOT Nicolas	THOMAS Jérôme
DEMURGER Igor	LE ROUX Yves	RENAUD Jean-Jacques	TOUSSAINT Michel

OBJET : Demande de retrait

RAPPORT DU PRESIDENT

Le 15 mars 2022, le comité syndical a validé le retrait du SIEA des Côtes et de la Ruppe (SIEACR). Cette décision a été notifiée le 18 mars 2022 aux communes membres du SDANC pour avis, comme pour toute délibération relative aux adhésions/retraits.

Par un courrier du 27 juin 2022, la Préfecture a signifié au SDANC savoir que l'arrêté préfectoral entérinant ce retrait ne pouvait être pris, car la majorité requise n'a pas été obtenue. En effet, le nombre de délibérations des communes membres quant à ce retrait n'était pas suffisant (contrairement aux adhésions, le fait de ne pas délibérer vaut refus).

Le SIEACR représente donc une nouvelle demande de retrait.

**Le comité syndical,
après en avoir délibéré à l'unanimité**

DECIDE

d'accepter cette demande de retrait.



Eric GARION

ERIC GARION
2022.10.13 11:38:01 +0200
Ref:20221013_113010_1-1-O
Signature numérique
le Président

DÉLIBÉRATION N°31/2022
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 27 septembre 2022

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 49

*s'est réuni à Epinal
en l'an deux mille vingt deux
le mardi 11 octobre
à 18h*

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Mr Dominique ANDRES

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	THIERY François
BERBÉ Christian	HUIN Denis	PAGELOT Dominique	VALANCE Jacques
CALIN Thierry	HURAUX Gilles	PERRIN Jean-Pierre	VASSILIEFF Bernard
GAILLOT Thierry	HUSSON Claude	RICHARD Michelle	VIAL Denis
GARION Eric	JACQUOT Laurent	ROBICHON Joël	VIRTEL Gérard
GOTZHOFFER Raymond	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
HENRY Denis Pierre Gilles	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	

Sont excusés :

ARNOULD Joël	CLEMENT Marie-Josèphe	VILLAUME Patrick	ZANCHETTA Patrick
BOULANGEOT André	GUILLOT Jean-François	VILLEMIN Yannick	
CASADEVALL Patrick	ROMARY Benoit		

Sont absents :

BASTIEN Denis	GIRON Philippe	MENGEL Yveline	ROPP Jean-Louis
COLIN Gérard	JACQUEMIN Jean-François	MICHEL Daniel	ROUDOT Gérard
COLLIN Dominique	LAFROGNE Philippe	MILLOT Nicolas	THOMAS Jérôme
DEMURGER Igor	LE ROUX Yves	RENAUD Jean-Jacques	TOUSSAINT Michel

OBJET : Remboursement de frais d'huissier

RAPPORT DU PRESIDENT,

Dans le cadre d'un litige avec Mr BURGART, usager du SDANC, le tribunal a débouté la demande de ce dernier, et l'a condamné au versement d'une somme de 300 € et aux dépens.

Le SDANC ne disposant pas d'huissier « attitré », l'avocat du SDANC s'est chargé des démarches pour faire signifier le jugement à l'usager par un huissier du secteur.

Ces frais, d'un montant de 72.58€ peuvent être réclamés à Mr BURGART, si le comité syndical en décide.

**Après en avoir délibéré
le comité syndical, à l'unanimité :**

- ☒ approuve le recouvrement des frais d'huissier auprès de Mr Burgart,
- ☒ donne pouvoir au Président pour engager toute démarche à ce sujet.



Eric GARION

ERIC GARION
2022.10.13 11:38:04 +0200
Ref:20221013_113015_1-1-0
Signature numérique
le Président

DÉLIBÉRATION N°32/2022
DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES

Date de convocation : 27 septembre 2022

*Le Comité du Syndicat mixte Départemental
d'Assainissement Non Collectif, dûment convoqué,*

Nombre de délégués en exercice : 49

*s'est réuni à Epinal
en l'an deux mille vingt deux
le mardi 11 octobre*

Nombre de présents : 26

à 18h

Nombre de votants : 26

Secrétaire de séance : Mr Dominique ANDRES

sous la Présidence de Monsieur Eric GARION

Sont présents :

ANDRES Dominique	HUGUENY Jean-Claude	MARCHAL Raymond	THIERY François
BERBÉ Christian	HUIN Denis	PAGELOT Dominique	VALANCE Jacques
CALIN Thierry	HURAUX Gilles	PERRIN Jean-Pierre	VASSILIEFF Bernard
GAILLOT Thierry	HUSSON Claude	RICHARD Michelle	VIAL Denis
GARION Eric	JACQUOT Laurent	ROBICHON Joël	VIRTEL Gérard
GOTZHOFFER Raymond	JALLAIS Jacques	ROBIN Patrice	
HENRY Denis Pierre Gilles	LARCHER Philippe	SPERANDIO Perrine	

Sont excusés :

ARNOULD Joël	CLEMENT Marie-Josèphe	VILLAUME Patrick	ZANCHETTA Patrick
BOULANGEOT André	GUILLOT Jean-François	VILLEMIN Yannick	
CASADEVALL Patrick	ROMARY Benoit		

Sont absents :

BASTIEN Denis	GIRON Philippe	MENGEL Yveline	ROPP Jean-Louis
COLIN Gérard	JACQUEMIN Jean-François	MICHEL Daniel	ROUDOT Gérard
COLLIN Dominique	LAFROGNE Philippe	MILLOT Nicolas	THOMAS Jérôme
DEMURGER Igor	LE ROUX Yves	RENAUD Jean-Jacques	TOUSSAINT Michel

OBJET : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) - exercice 2021

RAPPORT DU PRESIDENT

Comme l'impose le Code Général des Collectivités Territoriales, le SDANC est tenu d'établir chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service.

Le Président soumet donc aux membres du comité syndical le rapport établi pour l'exercice 2021, qui sera ensuite adressé à chaque collectivité adhérente.

A la demande du Président, les membres du comité syndical prennent acte des informations présentées dans le rapport annuel établi pour l'exercice 2021.



Eric GARION

ERIC GARION
2022.10.13 11:48:58 +0200
Ref:20221013_114001_1-1-O
Signature numérique
le Président